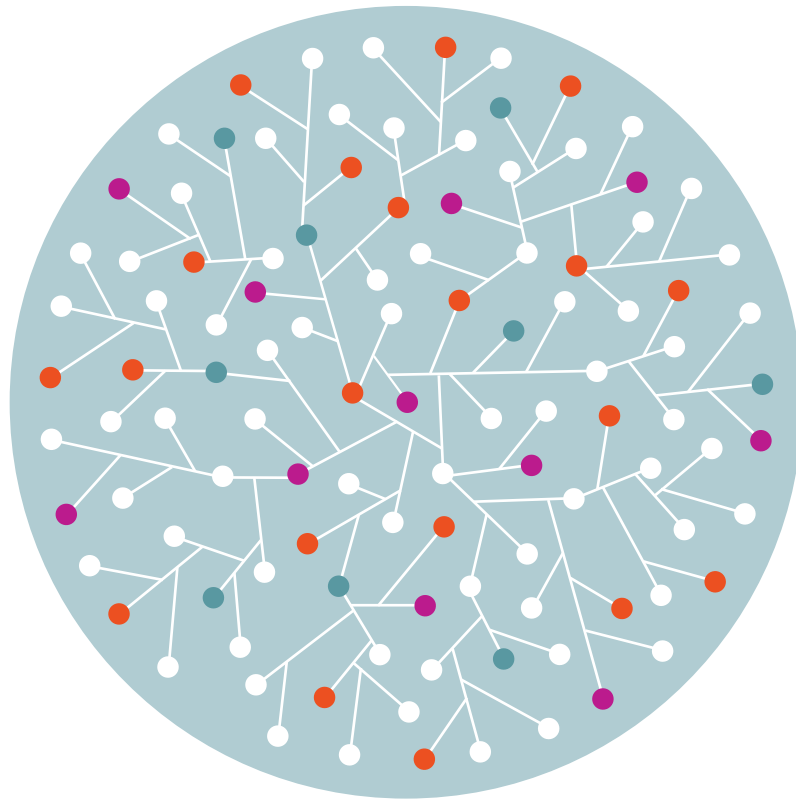
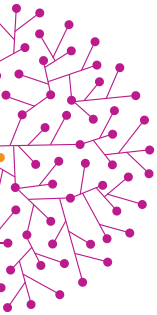


b a g g i c



Promotion 2020-2022

Formation professionnelle à la coordination de Centres de Jeunes





Le bagic... c'est pour qui ?

Vous pilotez une Maison de Jeunes, un Centre d'Information des Jeunes ou un Centre de Rencontres et d'Hébergement ?
Vous coordonnez des projets à destination des jeunes ?
Vous désirez vous former de façon volontaire pour optimiser votre travail, prendre du recul, rencontrer d'autres coordonnateurs, questionner vos choix d'action, acquérir de nouveaux outils, ... ?

CETTE FORMATION S'ADRESSE À VOUS SI :

- * Vous menez des **projets à destination des jeunes** dans le cadre d'un **Centre de Jeunes** (MJ, CIJ, CRH ou Initiative en cours d'agrément) ;
- * Vous **assurez** effectivement et pratiquement les **tâches et responsabilités** inhérentes à la **fonction de coordination** (gestion quotidienne du centre, gestion des actions, gestion de l'équipe, gestion administrative) ;
- * Vous avez une **pratique de base de l'animation**.

Vous ne vous reconnaissez pas dans ce profil ? Contactez personnellement la coordination pédagogique.

D'autres opérateurs BAGIC existent, avec d'autres exigences quant au profil des candidats.

Plus d'infos sur www.bagicformation.be

« On est trop souvent dans l'action. Le Bagic m'a offert un espace et du temps pour réfléchir, avec d'autres, au sens des projets que nous développons ! »

Frédéric Lambot, CIDJ de Rochefort



Le bagic, c'est quoi ?

UNE FORMATION DE COORDONNATEURS...

Elle vise à renforcer les compétences des coordonnateurs dans différentes institutions socio-culturelles et en particulier dans le secteur jeunesse.

Le programme de formation proposé est à la croisée de deux modèles :

- ❖ Une formation professionnelle avec une palette de compétences techniques précises (gestion d'une équipe de travail, analyse de l'organisation, conduite d'un projet, etc.) qui visent à améliorer les gestes professionnels quotidiens pour plus d'efficacité. La fonction de coordonnateur est en effet traversée par une diversité de tâches et de rôles spécifiques, exigeant du travailleur une souplesse mentale ainsi que des ressources et outils spécifiques.
- ❖ Une formation militante pour interroger le sens de l'action, se donner le temps de la réflexion pour favoriser le redéploiement de l'action et le positionnement des personnes. Amener les coordonnateurs à opérer des choix, à poser des actes pertinents et novateurs face aux modèles culturels, économiques et sociaux des jeunes, de l'organisation et de ses responsables,...

UNE OCCASION DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ASSOCIATION...

Fortement articulée au terrain d'action, la formation accompagne le professionnel à produire un diagnostic organisationnel et à formuler des pistes d'évolution pour le centre. Cette analyse personnalisée est réalisée avec l'aide de l'équipe pédagogique et fait l'objet d'une défense devant un jury externe.

UNE FORMATION QUI DÉBOUCHE SUR UN BREVET

Reconnue et conventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette formation permet à chaque participant, ayant suivi avec régularité le programme de formation et moyennant la réussite de l'épreuve finale, d'obtenir un Brevet d'Aptitude à la Gestion d'Institutions Culturelles (BAGIC).

Ce brevet est octroyé par la Direction générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Le Bagic m'a permis d'avoir une vue d'ensemble sur le métier de coordonnateur grâce aux différents modules. C'est aussi surtout plein de chouettes rencontres de personnes et de MJ aussi touchantes que différentes. »

Maxime Modave, MJ de Comblain-au-Pont

Le dispositif pédagogique

La formation est conçue pour s'articuler au terrain d'action des participants. Afin de favoriser au mieux des « aller-retour » entre théorie et pratique, elle se décline en deux dispositifs :

❖ **UNE FORMATION « HORS TERRAIN »**, c'est-à-dire des séances collectives de travail qui se déroulent à Namur tous les jeudis. Pour chaque module thématique, différents intervenants proposent des outils, ressources, repères, grilles d'analyse,...

Des espaces formation jalonnent le processus de formation et permettent de préparer les interventions. Ils sont également l'occasion de prendre du recul sur les contenus abordés, de faire émerger un positionnement critique par rapport à ceux-ci et d'envisager leur transfert dans la pratique professionnelle de chacun.

❖ **UNE FORMATION « SUR TERRAIN »**, sous la forme d'un tutorat, qui se mène sur le lieu de travail. Un accompagnateur particulier est désigné pour se centrer sur l'action d'un coordonnateur, dans son contexte professionnel particulier. Son objectif est d'améliorer le « geste professionnel » et les attitudes de travail du coordonnateur vis-à-vis des différents partenaires internes et externes du centre (jeunes, équipes, OA, responsables locaux, etc.). Le « formateur sur terrain » supervise également la rédaction du travail de fin de formation.

L'ENCADREMENT DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique est composée de professionnels du secteur et/ou de la formation d'adultes. Outre leur expertise dans le domaine spécifique concerné, la capacité des intervenants à s'adapter aux demandes de chaque groupe est un critère de choix important.

La coordination pédagogique est assurée par **Adèle Dupont**, psychologue de formation avec un master en psychologie sociale, des groupes et des organisations, actuellement conseillère en formation à la FMJ. Ainsi que **Michèle Dhem**, animatrice, formatrice et accompagnatrice indépendante pour le secteur socio-culturel.

Le programme

« Le fait de sortir de sa MJ tous les jeudis permet de souffler et d'avoir une autre vision de son centre: rencontre humaine et partage d'expérience, apport de théorie et d'outils, sortir la tête du guidon.»

Nadège Noiret, MJ de Ciney

1^{ère}

ANNÉE

octobre 2020
> juin 2021

L'objectif de la première année est d'améliorer la gestion quotidienne et d'affiner la compréhension du projet associatif dans lequel le coordonnateur évolue.

L'objectif à la fin de la première année est d'avoir établi un diagnostic complet et critique de son centre.

Les outils et ressources proposés renforcent les compétences d'analyse et de gestion.

RÉSIDENTIEL DE LANCEMENT

- * Constitution du groupe, présentation croisée des terrains d'action.

SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR JEUNESSE

- * Le mouvement associatif et les politiques jeunesse en Belgique francophone.
- * Le cadre législatif de l'action jeunesse.

MÉTHODE D'ANALYSE DE L'ENTRAÎNEMENT MENTAL

- * Méthode d'éducation populaire d'élucidation collective d'une situation problématique.
- * Outil permettant la mise en tension active d'une interrogation réciproque entre «pratique» et «théorie».

PUBLICS ET TERRITOIRE D'ACTION

- * Identification et analyse du public cible, des enjeux de la zone d'action et des partenaires potentiels.

DE LA PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENCE À LA SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE

- * Regards croisés sur les enjeux de la jeunesse dans la société actuelle.
- * L'adolescent seul, en groupe et à travers les générations.

GESTION ADMINISTRATIVE

- * Planification des échéances administratives (ASBL, agrément CJ, suivi des subsides,...).

ANALYSE ORGANISATIONNELLE

- * Clés pour l'analyse du fonctionnement associatif.

ANIMATION DE GROUPE

- * Technique d'entretien, technique d'animation de groupe et conduite de réunion.
- * Ethique de la relation professionnelle et modèle de communication.

COMMUNIQUER SON PROJET

- * Prise de parole en public, entraînement à la présentation orale.

ESPACE FORMATION

- * Recul critique par rapport aux contenus vus en formation.

TUTORAT

- * Accompagnement individualisé au transfert des apprentissages sur terrain.

2^{ÈME}
ANNÉE

septembre 2021
> juin 2022

La deuxième année amène le coordonnateur à cibler une thématique de recherche en lien avec le diagnostic posé en première année. Cette recherche devra déboucher sur la formulation d'un projet d'évolution pour l'association. Les contenus proposés favorisent la mise en œuvre concrète de ce projet et son inscription dans une perspective d'éducation permanente et de développement de la citoyenneté.

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ ET ENJEUX SUR LA JEUNESSE

- * Repères théoriques : Modèles de domination, Identité et Interculturalité.
- * Réflexion sur les défis démocratiques de demain.

ÉLABORATION D'UNE QUESTION DE RECHERCHE

- * Accompagnement à la formulation de la thématique de recherche.

MÉTHODE D'ACTION ET PROJETS JEUNESSE

- * Gestion de projet : repères méthodologiques et approche critique (participation des publics, partenariats, évaluation, subventionnement,...).
- * Travail sur les projets associatifs des participants.

GESTION FINANCIÈRE

- * Lecture des comptes et bilan.
- * Construire et gérer un budget.

GESTION D'ÉQUIPE

- * Management participatif.
- * Outils et pratiques de gestion collective.

LA CITOYENNETÉ EN QUESTION

- * Intelligences citoyennes (méthode de Majo Hansotte).
- * Construction d'une définition de la citoyenneté.

COMMUNIQUER SON PROJET

- * Accompagnement à l'écriture du travail de fin de formation.
- * Promotion et valorisation des projets (outils et réflexion critique).

SÉJOUR DE FORMATION À L'ÉTRANGER

- * Exploration d'une thématique propre au groupe au travers de rencontres, échanges de pratiques et découvertes de projets jeunesse à l'étranger.

ESPACE FORMATION

- * Recul critique par rapport aux contenus vus en formation.

TUTORAT

- * Accompagnement individualisé au transfert des apprentissages sur terrain et à la conception du travail de fin de formation.

Aspects pratiques

HORAIRES

La formation se déroule sur deux ans à raison d'un jour par semaine, hors congés scolaires. Il s'agit d'une trentaine de journées par an.

De manière générale, les formations ont lieu le jeudi de 9h15 à 16h30.

Certains modules sont organisés en résidentiel (minimum un par an) et un séminaire à l'étranger est organisé à la fin de la deuxième année.

Le jury de fin de formation se tient en décembre 2022.

Le calendrier précis est envoyé dès réception du dossier de candidature.

Attention ! **Un taux de présence de 80% est exigé** pour présenter le jury en fin de formation.

LIEU DE FORMATION

La formation se déroule principalement à l'Auberge de Jeunesse de Namur (8 Avenue Félicien Rops à 5000 Namur). En fonction de la composition du groupe, le lieu peut être modifié afin de mieux convenir aux contraintes de chacun.

LANCEMENT DE LA FORMATION

Trois journées sont programmées en début de formation pour permettre aux participants de prendre connaissance du dispositif de formation et de se familiariser avec les méthodologies de la formation d'adultes. C'est également l'occasion pour les participants de faire connaissance entre eux, de confronter leurs réalités professionnelles et les caractéristiques de leur centre.

Ces **trois journées** se déroulent en résidentiel les **12, 13 et 14 octobre 2020**. La formation se poursuit ensuite à partir du **22 octobre 2020**.

« Depuis que j'utilise BAGIC mes cheveux sont plus robustes et brillants. Grâce à sa formule enrichie en «pédagogique» additionnée aux propriétés naturelles de l'huile essentielle de Post-It, BAGIC nourrit les racines et protège de toutes les agressions du monde extérieur (stress, P4, CA, Jeunes, échevins).»

Nicolas Fiermans, MJ des Balances



Aspects financiers

PARTICIPATION AUX FRAIS

Une somme forfaitaire de 250 euros par an est demandée aux participants. Elle couvre l'inscription, la participation aux frais pédagogiques ainsi que le financement de la formation sur terrain.

Tous les frais de repas sont à charge des participants. Lorsqu'un résidentiel est organisé, l'ICJ facture à prix coûtant les frais d'hébergement et de repas à l'association qui emploie le participant (sauf si subvention extraordinaire pour le résidentiel).

CONGÉ ÉDUCATION

La formation donne droit au congé éducation payé. Cela signifie que, à certaines conditions, le travailleur conserve sa rémunération pour les heures passées en formation. L'employeur peut de son côté obtenir une compensation financière liée à l'absence du travailleur. Attention, des conditions strictes sont liées à ce droit. Plus d'infos sur le site du SPF emploi « congé éducation payé ».

FONDS 4S

Les frais d'inscription à la formation Bagic peuvent être intégralement remboursés par le Fonds 4S sur dossier et à certaines conditions. Plus d'infos sur www.fonds-4s.org/soutien-formation

Même si je suis coordinateur depuis longtemps, le BAGIC m'a beaucoup appris, notamment en gestion d'équipe et management.

Philippe Leyn, MJ de Beaumont

Modalités d'inscription

TROIS ÉTAPES POUR VOUS INSCRIRE À LA FORMATION BAGIC :

1. Remplir le dossier de candidature.
2. Participer à la journée de sélection.
3. Signer un contrat de formation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

La première étape consiste à compléter le dossier de candidature et à le renvoyer avant le **15 septembre 2020**. Il est disponible sur papier ou en ligne (www.icj-bagic.be).

SÉLECTION

Une **journée de sélection** est programmée le **jeudi 08 octobre 2020** à Namur. Il s'agit d'une séance de présentation collective du dispositif ainsi que d'un questionnaire écrit individuel. Celui-ci permet de dégager les motivations personnelles et professionnelles des candidats mais également de vérifier que le profil du candidat correspond au public cible de la formation. Au besoin, un entretien individuel peut compléter cette procédure de sélection.

CONTRAT DE FORMATION

À l'issue du résidentiel de lancement de la formation, un contrat de formation est signé par le participant, un membre de son Organe d'Administration et la coordination pédagogique de l'ICJ.

C'est l'ensemble de ce processus qui valide l'inscription.



Le promoteur

La formation est mise en place par l'Interfédérale des Centres de Jeunes (ICJ), une association de fait regroupant sept Organisations de Jeunesse :

- * Les Auberges de Jeunesse (LAJ)
- * Le Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes (CIDJ)
- * La Fédération Infor Jeunes (FIJWB)
- * Le Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP)
- * La Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire (FCJMP)
- * La Fédération de Maisons de Jeunes et Organisation de jeunesse (FOR'J)
- * La Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone (FMJ)





Interfédérale des Centres de Jeunes

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Vous pouvez nous joindre au
02 534 27 87 ou par mail icj.bagic@gmail.com
ainsi qu'à l'adresse de l'Interfédérale des Centres de Jeunes
rue aux Chevaux 8 à 4000 Liège.

VOUS ÊTES DÉCIDÉ À SUIVRE LA FORMATION ?

Envoyez-nous dès à présent votre dossier de candidature.
Vous le trouverez annexé à cette brochure ou sur www.icj-bagic.be
(date limite : le **15 septembre 2020**).



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.